



Newsletter fin d'année 2024

Inhaltsverzeichnis

- [La révision de la loi sur l'aviation est approuvée](#)
- [Subventions pour SAF avec la nouvelle loi sur le CO2](#)
- [Un loup déguisé en mouton : l'initiative pour la responsabilité environnementale](#)
- [Réservez la date: AG du 15 mai 2025](#)

Chers membres,

AEROSUISSE peut passer en revue une année marquée par le succès. D'un point de vue politique, 2024 a également été une bonne année. Les discussions sur le budget ont pu être conclues sans aucune réduction des moyens en faveur des projets de carburants durables SAF.

Au nom de tout le comité d'AEROSUISSE, je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes et un bon départ pour 2025.

Thomas Hurter, conseiller national et président d'AEROSUISSE



La révision de la loi sur l'aviation est approuvée

AEROSUISSE soutient la révision de la loi sur l'aviation (LA). Il est important que les heures d'exploitation actuelles des aéroports nationaux de Genève et de Zurich soient protégées. La place économique suisse a besoin de ces heures d'exploitation pour garantir le raccordement de la Suisse à l'économie mondiale. Dans sa prise de position, AEROSUISSE constate que même des restrictions horaires minimales ont pour conséquence que le système de vagues – décisif pour la fonction de hub (courtes correspondances et heures de départ attractives) – ne fonctionne plus. Il est donc nécessaire qu'il n'y ait pas d'autres restrictions à l'avenir.

[Prise de position d'AEROSUISSE](#)

Subventions pour SAF avec la nouvelle loi sur le CO2

Pour AEROSUISSE, la clé d'un transport aérien neutre en CO2 réside dans l'utilisation de carburants durables – les Sustainable Aviation Fuels (SAF). Mais les nouvelles obligations légales, par exemple l'obligation de mélange de SAF – qui s'appliquera à partir de 2025 dans l'UE, mais plus tard en Suisse –, entraîneront des coûts supplémentaires de plusieurs millions. C'est pourquoi l'aviation suisse dépend également de l'engagement financier de la Confédération pour promouvoir la fabrication et la production de SAF avec des aides de la Confédération, en plus des investissements de la branche.

Ainsi, dans sa prise de position sur la nouvelle loi sur le CO2, AEROSUISSE demande de renoncer à une réduction des moyens financiers dans le cadre du programme d'austérité du Conseil fédéral en vue d'encourager les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport aérien. Ce qui a pu être mis en œuvre avec succès.

[Prise de position d'AEROSUISSE](#)

Un loup déguisé en mouton : l'initiative pour la responsabilité environnementale

Le 9 février 2025, [l'initiative pour la responsabilité environnementale](#) (initiative populaire « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires ») des jeunes Verts sera soumise au vote. Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats rejettent cette initiative extrême sans contre-projet. Une réduction drastique de la consommation de ressources et des émissions polluantes y est exigée en l'espace de dix ans. Une acceptation entraînerait une perte massive de prospérité et des interventions étatiques de grande envergure sur la société et les entreprises. La mobilité, l'alimentation et le logement seraient concernés. Au lieu de faire cavalier seul de manière utopique, AEROSUISSE est convaincue qu'il faut poursuivre et développer la voie engagée d'une coopération internationale. C'est pourquoi nous vous recommandons d'informer les électeurs de votre entourage privé et professionnel sur cette initiative extrême.

[Fiche d'information](#)

Réservez la date: AG du 15 mai 2025

L'assemblée générale 2025 d'AEROSUISSE aura lieu le jeudi 15 mai chez [Lufthansa Aviation Training](#) Switzerland à Opfikon. Veuillez noter cette date dès aujourd'hui.

AEROSUISSE

Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses
Kapellenstrasse 14 / Case postale / 3001 Berne
info@aerosuisse.ch
www.aerosuisse.ch

[S'inscrire à la newsletter](#)

[Supprimer l'inscription à la newsletter](#)